



PROGRAMME ADVENIR DEMANDE DE LABELLISATION

Document à compléter informatiquement et à renvoyer à advenir@avere-france.org, avec le catalogue de vos matériels (fichier type à télécharger sur <http://advenir.mobi/labellisation/> et toute autre pièce susceptible d' étoffer la présentation de l' offre.

Attention, Advenir labellise des offres précises et non des entreprises. Vous devez fournir un formulaire différent pour chacune des offres commerciales que vous proposez en respectant le [cahier](#) des charges du programme.

1. Demandeur

Nom de l'entreprise _____
Email (utilisé pour l'espace personnel Web Advenir) _____
Adresse _____
Code postal _____
Ville _____
Activité _____
N° de SIRET _____

2. Type de parking visé par l'offre commerciale

- Individuel en résidentiel collectif
- Partagé en résidentiel collectif
- Entreprise et personne publique - non accessible au public
- Entreprise et personne publique - accessible au public
- Voirie - parking public

3. Caractéristiques techniques de l'offre

Puissance maximale délivrée par point de charge _____

Matériel(s)

Merci de remplir le fichier excel « catalogue des bornes »

Puissance maximale délivrée sur l'ensemble de la station¹

- inférieure ou égale à 36 kVA
 supérieure à 36 kVA

Nombre de points de charge sur l'ensemble de la station

- 1
 >1

Raccordement

- TGBT des communs ou équivalent (armoires électriques, tableau divisionnaire...)
 Point de livraison dédié

4. Services

Téléopération²

Pilotage Energétique³

Préciser les services fournis :

Méthode de transmission des [données](#) de consommation au programme Advenir (lorsque fournies par le service)

GIREVE (le certificat à fournir lors de la demande de versement de la prime Advenir)

Webservice

Supervision⁴

Préciser les services fournis :

Contrat de maintenance sur 3 ans

Préciser la fréquence des visites de contrôle prévues :

Interopérabilité via [GIREVE](#)

Enregistrement sur [Data.gouv](#)

Système d'identification usager

Préciser le mode d'identification utilisé :

Système de sous-comptage dédié

Préciser le matériel utilisé :

Dispositif heures pleines / heures creuses

(obligatoire si station = 1 pdch pour toutes les cibles)

Préciser le matériel utilisé :

Uniquement pour les offres en résidentiel individuel en mode 2 :

Dispositif de limitation de la puissance lors d'un risque de dépassement de la puissance souscrite avec reprise automatique de la recharge

Préciser le matériel utilisé :

Disjoncteurs divisionnaires portant le marquage NF

Signalisation des places

Préciser par quel moyen *(ex : peindre le sol en vert, panneau de signalisation)*

Etes-vous la seule entreprise susceptible de déployer cette offre ?

Oui

Non, j'ai des partenaires identifiés susceptibles de déployer mon offre

Autres *(toute information permettant d'étayer la description de votre offre):*

Contact pour plus de détails (mail et téléphone) :

Date : / /

Signature :

Nom, caractéristiques et références du matériel utilisé :

¹ **STATION**: ensemble de points de charge raccordés à un même point de livraison d'électricité.

² **TÉLÉOPÉRATION** :

- Le fait de disposer d'une relève à distance des données de consommation énergétiques unitaires des points de charge, à savoir à minima : heure de début/heure de fin de charge par point de charge et énergie totale délivrée pendant la recharge,
- Seuls les opérateurs disposant de ces données de consommation sont soumis à l'obligation de transmission au programme. Les temps de branchement ne constituent pas une donnée pertinente.

³ **SYSTÈME DE PILOTAGE ÉNERGÉTIQUE** :

Il s'agit de permettre une gestion intelligente des points de recharge sur l'ensemble de la station, à savoir :

- Le déclenchement de la charge sur signaux tarifaires du réseau, ou d'un autre acteur,
- Le lissage de la puissance électrique globale des points de charge lors de recharges simultanées,

Ce pilotage peut être effectué automatiquement ou par un opérateur tiers.

⁴ **SUPERVISION** : prestation de gestion des points de charge pouvant être effectué par leur propriétaire ou par un opérateur tiers. Elle doit permettre :

- Le paramétrage et gestion des accès à distance
- La prise en main à distance
- Le suivi des charges
- L'information de localisation et de disponibilité